

**Ollainville****DELIBERATION**
N° CM 34/075/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 25 juin 2024 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 19 juin 2024, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, M. Nicolas FOUQUE,
M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoints au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY,
M. Michel BURILLO, Mme Véronique MAFFÉO, Mme Adeline CLOGENSON, M. Ludovic GOURDY,
M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, M. Laurent MEUNIER,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ qui donne procuration à Mme Véronique MAFFÉO, M. Didier BONNIER qui donne procuration à M. Michel BURILLO, M. Patrick BONNEMYE qui donne procuration à Mme Muriel CHEVRON, M. Thierry DELCUPE qui donne procuration à M. Olivier MALECAMP, Mme Sophie Anne PÉAN qui donne procuration à Mme Marie-France DELANZY, Mme Christine ROUSSET qui donne procuration à Mme Marie-Christine HARISLUR, M. Nicolas PIOT qui donne procuration à M. Nicolas FOUQUE, Mme Sylvie MARCHAND qui donne procuration à M. Philippe JOLY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Isabelle BOTIN

- **Organisation du temps scolaire : modification des horaires de l'école des Boutons d'Or**

Madame Muriel CHEVRON, Adjointe au Maire, expose :

En 2020, lors de la crise sanitaire due au Covid-19, l'équipe enseignante de l'école des Boutons d'Or avait adapté les horaires de fonctionnement suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 8h20 – 11h20 / 13h – 16h10

Ces nouveaux horaires, qui satisfont aussi bien le personnel encadrant que les parents d'élèves, n'ont jamais été modifiés pour revenir au fonctionnement avant COVID mais n'ont jamais, également, été entérinés ni par le conseil d'école ni par le conseil municipal.

Ces horaires décalés permettent aux parents qui ont également des enfants scolarisés à l'école élémentaire, de les déposer à 8h20 et 13h20 et d'aller les chercher à 11h30 et 16h30.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant la validation de ces horaires en Conseil d'école le 7 juin 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal réuni le 18 juin 2024,

Entendu l'exposé de Madame Muriel CHEVRON, Adjointe au Maire,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
À L'UNANIMITÉ**

- **Décide** que l'école des Boutons d'Or fonctionnera selon les horaires ci-dessous :

- 8h10-8h20 : ouverture du portail et accueil en classe
- 11h20 -13h : pause méridienne
- 13h-13h10 : ouverture du portail et accueil dans la cour
- 16h10 : ouverture du portail aux parents

- **Charge** le Maire de transmettre la délibération à :

- Mme l'Inspectrice d'académie
- Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme la Directrice de l'école des Boutons d'Or

Le 27 juin 2024

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

